



FONDS DE COTISATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONCOURS COMPLET DE CANADA ÉQUESTRE

Programme de développement local

Objectif du programme :

Aider les organisatrices et organisateurs de concours à couvrir les frais associés à la construction, à l'achat, à l'entretien et à l'amélioration d'obstacles, de carrières de dressage ou d'équipements de sécurité dans le but de conserver les meilleures normes en matière de sécurité et de qualité sur leurs sites de concours complet et contribuer à leur succès.

Critères d'admissibilité :

- L'organisatrice ou l'organisateur doit tenir un concours complet sanctionné de CE durant la saison de compétition 2026.
-

Détails du financement :

- Nous offrons un maximum de 10 subventions d'une valeur de 2 000 \$ pour la saison 2026.
-

Procédure de demande :

1. Les organisatrices et organisateurs de concours ou les associations de compétitions de concours complet (ACCC) doivent déposer un formulaire de demande avant le 31 décembre 2025 à leur ACCC respectif.
2. Les demandes devraient comprendre une description du projet, sa portée, ses objectifs, son échéancier et les résultats attendus.
3. Examen et évaluation : Les ACCC doivent prioriser leur propre sélection et soumettre leurs choix à Canada Équestre par courriel à abaker@equestrian.ca avant le 31 janvier 2026. Chaque ACCC



peut soumettre jusqu'à cinq (5) choix. Les personnes choisies seront informées au plus tard le 15 mars 2026. Les fonds seront versés une fois que les exigences de rapport auront été remplies.

Date limite pour déposer une demande :

31 décembre 2025 à la PHTA. La PHTA doit soumettre à la Commission de concours complet d'Équestre Canada au plus tard le 31 janvier 2026.

Rapports :

Les organisatrices et organisateurs doivent soumettre les reçus de leurs dépenses avant le 1^{er} novembre 2026 afin de recevoir le financement.

Contact :

Ashley Baker
Coordonnatrice de programme, concours complet et analyse de données
abaker@equestrian.ca